

Pouvoir d'emprunt—Loi

depuis 1984, ont, eux, investi et créé des emplois, des emplois permanents, encore une fois, et non pas des emplois à temps partiel avec des programmes ballons, comme on en a connus dans les années précédentes. Il n'y a aucune espèce de comparaison entre la création d'emplois qui s'est faite de 1980 à 1984 et celle de 1984-1988. Il n'y en a même pas de comparaison possible!

[Traduction]

M. Karygiannis: Madame la Présidente, le député doit vivre soit dans un rêve soit sur une autre planète. Il a pris la parole et a cité le nombre d'emplois que le gouvernement a créés de 1984 à 1988. J'ai une question à lui poser. Sait-il que la taxe de vente de 9 p. 100 que le gouvernement envisage aura des conséquences sur les emplois. Sait-il où nous mènent les taux d'intérêt élevés? Ils vont nous coûter des emplois. Par ailleurs, sait-il que ces facteurs conjugués vont entraîner la montée en flèche de l'inflation? Nous allons nous retrouver avec des niveaux d'inflation comme ceux que le gouvernement accuse notre parti d'avoir engendrés il y a quelques années. A l'époque, nous n'en étions pas responsables, car ils étaient dus à la récession économique mondiale.

Le député sait-il que l'action du gouvernement va entraîner des pertes d'emplois? Sait-il combien d'emplois cette action va coûter? Qu'il ne vienne plus nous rebattre les oreilles avec le nombre d'emplois que le gouvernement aurait créés de 1984 à 1988. Ces chiffres, nous les connaissons. Nous les avons suffisamment entendus.

Comme l'a dit mon collègue de ce côté-ci de la Chambre, ces emplois sont de ceux qui ne débouchent sur rien, des emplois comme ceux que McDonald's rémunère à raison de 4,50\$ l'heure. Les Canadiens en ont plein le dos d'entendre cette rengaine. Le député pourrait-il dire la vérité pour une fois à la Chambre et faire savoir aux Canadiens combien d'emplois cette taxe de vente de 9 p. 100 va vraiment nous coûter? Pourrait-il me rendre ce service? Je ne veux plus qu'il me rebatte les oreilles avec les emplois que le gouvernement a créés de 1984 à 1988. Je veux qu'il me dise combien le gouvernement va en créer demain. Voilà ce que j'aimerais savoir.

[Français]

M. Vincent: Madame la Présidente, c'est très intéressant de voir qu'on pique ce matin les nouveaux députés. Je suis surpris de la question de mon collègue. Malheureusement, il n'était pas à la Chambre il y a un an ou deux lorsque le critique officiel du ministère des Finances de son parti soulignait à tour de bras l'importance de modifier la taxe de vente fédérale actuelle, avec le député de Saint-Léonard—Anjou, que la taxe de vente actuelle faisait perdre des emplois au Canada et qu'on devait la changer au plus vite. Et c'était et c'est encore, madame la Présidente, le député de Saint-Léonard—Anjou le critique, à ce moment-là, du ministre du Revenu national, si ma mémoire est fidèle. C'est lui qui soulignait

qu'on devait modifier immédiatement le système actuel de taxe de vente parce que cela faisait perdre des emplois dans ce pays-ci. Nous avons agi avec l'économie de 1990. Nous enlevons une taxe de vente de 12 p. 100 qui est au niveau du manufacturier, qui est une taxe qui effectivement fait perdre des emplois, qui effectivement favorise les importateurs par rapport aux producteurs canadiens. Et nous allons instaurer une taxe de vente fédérale au vu et au su de tout le monde, de 9 p. 100, qui va favoriser les exportations. . .

M. Gauthier: Régressive!

M. Vincent: . . . puisque qu'elle ne s'appliquera pas aux exportateurs, comme celle qui est déjà en place dans 48 pays, madame la Présidente.

M. Gauthier: Ce n'est pas vrai.

M. Vincent: Madame la Présidente, vous direz au député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) que s'il veut parler, il se lèvera à son tour.

Madame la Présidente, c'est une taxe qui est déjà en application dans 48 pays et qui fonctionne.

En terminant, pour répondre à l'autre question de mon collègue, malheureusement, il ne m'a pas écouté quand je lui disais que, oui, les taux d'intérêt augmentaient. Ils ont augmenté justement pour combattre l'inflation et pour qu'on ne se retrouve pas dans la situation dans laquelle son gouvernement nous a mis en 1981-1982. C'est pour cela, madame la Présidente, et non pas pour faire en sorte qu'on perde des emplois. Au contraire, on va progresser dans l'avenir, grâce à ce Budget et à ce gouvernement.

• (1200)

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le débat reprend. Je donne la parole au député de Régina—Qu'Appelle.

M. Simon de Jong (Regina—Qu'Appelle): Madame la Présidente, je suis heureux de participer ce matin au débat qui fait suite à la demande du gouvernement d'emprunter quelque 25 milliards de dollars. Le budget a d'abord été présenté à la tribune des journalistes et a ensuite été déposé, si l'on peut dire, à la Chambre des communes, même si en fait tous les députés de l'opposition, à une exception près, étaient absents. Ce budget est le cinquième à s'inscrire dans la série des budgets qui prévoyaient un mal passager pour un avenir assuré. Avec ce budget, on demande encore une fois aux Canadiens de se serrer la ceinture, d'approuver des réductions de service et de ne pas se montrer trop exigeants de façon à ce que le gouvernement puisse commencer à prendre en main les finances du pays. Il est évident que les quatre premiers budgets n'ont pas permis au gouvernement de prendre en main nos finances. Notre dette s'est accrue. Les taxes ont augmenté, tout comme les frais liés aux services. Lorsque le président d'une société connaît des échecs aussi cuisants, il doit démissionner. A mon avis, le